

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions



Date : 10 juillet 2014

Lieu : Siège de la Communauté de Communes du Haut-Trégor (CCHT) à Minihiy-Tréguier

Listes des participants :

- ✓ **Gwenn Kervella** – chargée de mission à l'association des homardiers des côtes de France
- ✓ **Yannick Hemeury** – Président de l'Association de Soutien des Pêcheurs du Trégor-Goëlo (ASPTG), Directeur de Breizh Marine Consult et 1^{er} Vice-Président du CDPMEM 22
- ✓ **Alexis Bouvet** – chargé de mission CEVA/Breizh Marine Consult
- ✓ **Delphine Lamandé** – chargée de mission à Cap Avenir
- ✓ **Jean-Yvon Coatanlem** – mytiliculteur en baie de Lannion
- ✓ **Marc Danjon** – DGA au CEVA
- ✓ **Jannick Deniaud** – Chef de service « activités marines et littorales » au CG 22
- ✓ **Didier Froux** – chargé de mission « environnement marin » à la DDTM 22/DML
- ✓ **Guy Prigent** – chargé de mission « mer et citoyenneté » à la DML du CG22
- ✓ **Sophie Treps** – chargé du SCOT et de la GIZC au Pays de Saint-Brieuc
- ✓ **Laure Robigo** – coordinatrice scientifique au CDPMEM 22
- ✓ **Anne Menguy** – Ferme Marine du Trieux – élue au CDPMEM22
- ✓ **André Berthou** – Président du Syndicat Professionnel des Récoltants d'Algues de Rives (SPRAR) et Président de la commission « algues de rives » au CRPMEM de Bretagne
- ✓ **Julien Paugam** – chargé de l'accompagnement des démarches GIZC au Conseil régional de Bretagne
- ✓ **Christelle Bacor** – chef de projet fonds européens au Pays du Trégor-Goëlo
- ✓ **Gaëlle Thouément** – chef de projet environnement au Pays du Trégor-Goëlo
- ✓ **Katia Dujourdy** – stagiaire au Pays du Trégor-Goëlo, étudiante à l'université de Brest

Excusés :

- ✓ **Goulven Brest** – Président du CRC Bretagne Nord
- ✓ **Caroline Le Saint** – chargé de mission « environnement » au CRC Bretagne Nord
- ✓ **Jean-François Omnes** – Vice-président du CD pêcheurs plaisanciers 22
- ✓ **Christophe Secula** – chargé de mission GIZC au Pays de Dinan

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

Cadre de la rencontre :

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC) porté par le Pays du Trégor-Goëlo depuis 2011.

Le Pays est actuellement en pleine réflexion sur sa stratégie de développement dans le cadre du futur contrat de partenariat avec la Région Bretagne. Dans cette stratégie, le Pays souhaite développer un **volet maritime** (stratégie locale mer & littoral) qui lui permettra d'accéder à différents financements (régionaux et européens). Le Pays souhaite par ailleurs répondre à l'appel à projet FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritime et la Pêche) qui paraîtra en janvier 2015.

Dans ce cadre, le Pays a souhaité réunir dans un premier temps, les professionnels de la filière pêche et aquaculture afin de partager les avis sur la feuille de route et de faire remonter les besoins et les attentes.

Une première rencontre a été organisée le 2 juin pour présenter le Pays, son fonctionnement et poser les bases d'un travail partenarial. Ce deuxième temps d'échange avait pour objectif de :

- ✓ Partager les avis sur les propositions d'actions qui avaient été émises lors des ateliers terre & mer de la démarche GIZC ;
- ✓ Partager un premier diagnostic sur les atouts/faiblesses/opportunités/menaces de la pêche et de l'aquaculture sur le Trégor-Goëlo issus du travail d'entretiens menés par Katia Dujourdy (avril à juin) ;
- ✓ Définir les grands enjeux de développement de ces activités sur le territoire.

Déroulement de la réunion	Eléments présentés et termes des débats
1. Retours sur les propositions d'actions émises dans le cadre des ateliers terre & mer de la démarche GIZC (2012-2013)	<u>Eléments présentés/constats</u> <i>cf doc de travail</i> Suite à la première rencontre et à la demande des membres présents, les propositions d'actions qui avaient été émises lors des ateliers terre & mer en 2013 ont été envoyées au groupe de travail. L'équipe GIZC rappelle que ces actions ont fait l'objet d'une hiérarchisation lors du point d'étape de la démarche GIZC qui regroupait l'ensemble des participants (Forum du Pays - 15 novembre 2013). Pour le premier

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

objectif « conforter la place des activités primaires », ce sont au total onze actions qui avaient été proposées par les participants.

Aujourd'hui, le Pays et ses partenaires mettent en œuvre la feuille de route GIZC. Le groupe de travail « pêche & aquaculture » s'inscrit dans l'action « communiquer sur l'existant ».

Termes des débats

Certains termes qui apparaissent dans les propositions d'actions mériteraient d'être mieux définis. C'est le cas pour l'action 8, parle-t-on des pêcheurs à pied de loisir ou des pêcheurs à pied professionnels (de coques et palourdes) ? Dans le dernier cas, une réglementation est déjà entrée en vigueur en 2011, obligeant tout nouvel exploitant à suivre une formation de 210 heures. Par ailleurs un « goémonier » est un pêcheur embarqué spécialisé dans la récolte d'algues marines (poussant en mer). Il y a sûrement confusion avec le terme « récoltant d'algues de rives ». L'action 9 préconise par ailleurs de mener une réflexion sur le statut des « goémoniers » (récoltants d'algues de rives) or ce statut va être mis en place en 2015 (réflexion au niveau régional).

Pour l'action 6, et à titre d'information, un navire du quartier maritime de Lannion-Paimpol a mis en place une offre de pescatourisme cette année. C'est une démarche intéressante mais accompagnée d'un cahier des charges très stricte à respecter en termes de sécurité, de confort à bord etc.

Il serait également nécessaire de préciser l'action 4 et d'ajouter « unité de transformation mutualisée ». Sur ce point, l'exemple d'IDmer à Lorient a été donné pour tester des projets ou des produits pilotes. En plus de la transformation, il faudrait y ajouter le stockage de produits vivants. En effet, il existe peu d'entrepôts frigorifiques sur le territoire.

Par ailleurs, le groupe de travail a noté une absence d'action concernant le volet social. Aucune action n'apparaît concernant la formation et l'emploi or c'est un enjeu majeur pour le secteur. Aucune action

Groupe de travail pêche & aquaculture

Relevé de décisions

	<p>n'apparaît non plus sur l'aspect environnemental.</p> <p>En raison de la hiérarchisation des actions, les aspects liés à la vente directe n'apparaissent pas dans la feuille de route finale or cela semble être un besoin important pour les professionnels.</p>
<p>2.3 Echanges autour des atouts/faiblesses/opportunités /menaces de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire et définition des enjeux</p>	<p><u>Eléments présentés/constats cf docs de travail</u></p> <p>Il a ensuite été proposé aux membres du groupe de travail d'échanger autour de quelques éléments de diagnostic. Les entretiens menés avec les acteurs de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du stage de Katia Dujourdy ont permis de mettre en avant les atouts et les faiblesses de ces activités sur le territoire du Trégor-Goëlo. Les opportunités à saisir pour conforter leur place et les menaces ont également pu être identifiées. Ces éléments ont permis de partager un diagnostic avec les professionnels et de faire émerger les enjeux de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire.</p> <p>Ces tableaux seront transmis au comité de pilotage GIZC qui se réunira en septembre prochain.</p> <p><u>Termes des débats et décisions</u></p> <p>Tous les éléments soulevés lors des échanges ont été inclus dans les tableaux (en annexe du CR).</p> <p>Les membres du groupe de travail souhaitent par ailleurs qu'il y ait une prise de position politique claire sur le terme « diversification » (pratiques complémentaires de la production ou réorientation ?).</p> <p><u>Conclusion</u></p> <p>Le compte-rendu ainsi que les tableaux complétés seront envoyés aux membres du groupe de travail pour validation.</p> <p>Le comité de pilotage GIZC se réunira en septembre. Suite à cela, une nouvelle rencontre pour le groupe de travail pêche et aquaculture sera proposée.</p>